

Jeanine MONGE (CFDT) et Francis LARUE (CPME), élus Présidente et Vice-Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Occitanie

Dans le cadre de la nouvelle mandature d'Opco EP 2023-2027, après l'installation du nouveau Conseil d'administration, c'est au tour des Commissions Paritaires Régionales (CPR) d'être renouvelées.

Jeanine MONGE (CFDT) et Francis LARUE (CPME) deviennent respectivement Présidente et Vice-Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP dans la région Occitanie. Ils succèdent à Francis LARUE (CPME) et Jean-Pierre MOULIN (FO), dont le bilan et le travail accompli au cours de la précédente mandature ont été unanimement salués.



Jeanine MONGE (CFDT), Présidente de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Occitanie

Diplômée en Économie Sociale et Familiale, ainsi que technicienne en industrie Textile, Jeanine Monge a une trajectoire professionnelle riche, avec des expériences variées, telles que formatrice auprès de lycéens et de publics en difficulté, responsable de service de gestion de production ou conseillère en insertion sociale et professionnelle en mission locale pendant 28 ans. Elle aura l'occasion de mettre à profit ces multiples approches économiques et sociales, dans le cadre de ses missions pour servir la formation professionnelle continue. Enfin, en tant que représentante de la CFDT, Jeanine Monge a été administratrice de l'AGEFOS PME Occitanie en 2017 et siège à la CPR Occitanie d'Opco EP depuis sa création.

Francis LARUE, Vice-Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Occitanie

Ingénieur en électromécanique, Francis Larue a travaillé en bureau d'études puis a créé une entreprise industrielle à Toulouse en 1996. En tant que chef d'entreprise, il rejoint alors le Conseil d'administration et le bureau de la CPME 31 puis occupe plusieurs mandats à la CCI et CCIR. En 2017, il intègre le FONGECIF Occitanie, dont il assurera la présidence. A la création de Transitions Pro en 2019, il en deviendra trésorier et co-animateur de la CPR en Occitanie. En parallèle, il est administrateur à l'AGEFOS PME depuis 2015 et intègre en 2019 la CPR Occitanie d'Opco EP. Il y assurera la vice-présidence puis la présidence du collège patronal.



Composition de la CPR :

Dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR) contribuent à l'activité de l'Opérateur de compétence des Entreprises de Proximité, au plus près des 306 bassins d'emploi, dans toutes les régions, y compris en Outre-mer. Depuis leur création en 2021, les CPR jouent pleinement leur rôle d'expérimentation et de déclinaison territoriale des priorités portées par les branches professionnelles et par le Conseil d'administration d'Opco EP. Elles proposent chaque année des **Plans d'Action Régionaux (PAR)** permettant de faire émerger une diversité de projets de terrain.

Placées sous l'autorité du Conseil d'Administration d'Opco EP, **les CPR remplissent plusieurs missions, notamment :**

- **Relayer et garantir la déclinaison des politiques emploi/formation** des branches représentées par Opco EP au plan local et auprès des partenaires institutionnels ;
- **Conforter le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux** pour répondre aux enjeux territoriaux ;
- **Suivre la réalisation des objectifs** quantitatifs et qualitatifs d'activité, et s'assurer à ce titre de la qualité du service de proximité, en veillant à ce que les entreprises disposent sur tous les territoires d'interlocuteurs proches et/ou identifiables ;
- **Contribuer à l'étude et à la détection des besoins de formation et de qualification dans les territoires ;**
- **Impulser l'expérimentation et l'innovation régionale ;**
- **Développer les partenariats et la recherche de co-financements.**

« Nous nous inscrivons naturellement dans la continuité de la voie tracée par nos prédécesseurs, au service des entreprises de proximité. Nous continuerons à faire preuve d'adaptation et d'innovation, à développer le dynamisme régional en poursuivant les partenariats engagés et en renforçant les liens avec les branches professionnelles ; le tout dans le respect des orientations portées par notre conseil d'administration », **Jeanine MONGE, Présidente de la Commission Paritaire régionale d'Opco EP en Occitanie**

« Cette nouvelle mandature sera l'occasion de poursuivre l'action menée depuis 4 ans avec les membres de notre CPR en Occitanie, toujours en accord avec notre conseil d'administration national. Il s'agit pour nous, en collaboration avec l'ensemble des acteurs économiques de la région, de soutenir l'attractivité de nos entreprises, d'irriguer les territoires avec nos actions et outils en faveur de l'alternance et du plan de développement des compétences.

Nous continuerons de développer des partenariats avec les acteurs économiques régionaux, de soutenir les CFA et construirons une relation durable avec les branches professionnelles », **Francis LARUE, Vice-Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Occitanie**

A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse :

Contact presse Opco EP :

Eloïse Dufour, directrice de la Communication : 06 25 10 07 68 - eloise.dufour@opcoep.fr

Contact presse Agence Diffusis :

Frédéric Vincent : 06 29 27 69 48 - frederic@diffusis.com